

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR**

**REPRESENTANTION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DES NATIONS UNIES**



SESSION ANNUELLE DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT

NEW YORK, DU 06 AU 24 AVRIL 2026

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU
SENEGAL
AU DEBAT GENERAL DE LA CONFERENCE
DES ETATS PARTIES AU TRAITE DE NON
PROLIFERATION NUCLEAIRE**

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait vous féliciter pour votre élection à la présidence et vous exprimer son soutien pour la sagesse, la transparence et l'inclusivité avec lesquelles vous avez mené jusqu'ici les travaux préparatoires à cette conférence

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par **l'Ouganda** au nom du Mouvement des Non-Alignés et du **Nigéria** au nom du Groupe africain et voudrait à titre national ajoute ce qui suit :

Monsieur le Président,

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte de turbulences profondes que nous ne pouvons plus ignorer.

Des conflits armés persistent dans plusieurs régions du monde, semant la désolation, le déplacement et la souffrance de millions de civils innocents. Les tensions géopolitiques atteignent des niveaux que nous pensions appartenir à une époque révolue. La rhétorique militaire entre puissances nucléaires s'intensifie, et avec elle, le risque d'une escalade aux conséquences incalculables pour l'humanité toute entière qui jadis fut théorique, aujourd'hui tristement concret.

C'est précisément dans ce contexte que notre réunion prend toute sa dimension et toute son urgence. Car si l'histoire nous a appris une leçon, c'est bien que les armes nucléaires ne sont pas un instrument de sécurité ; elles sont une menace existentielle pour la civilisation humaine.

Leur simple existence, leur prolifération et leur utilisation, constituent un défi pressant pour la communauté internationale qui fait planer une menace existentielle, la peur et le spectre permanent de la destruction massive, voire de l'anéantissement réciproque.

Monsieur le président,

C'est fort de cette conviction que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été négocié et ouvert à la signature. Entré en vigueur en 1970 et prorogé indéfiniment en 1995, le TNP repose sur une architecture à la fois simple dans ses principes et ambitieuse dans sa finalité. Il constitue aujourd'hui la pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération nucléaire et le fondement indispensable de toute démarche crédible en matière de désarmement.

Aujourd'hui plus que jamais, ses trois piliers que sont le désarmement nucléaire, la non-prolifération et l'utilisation pacifique de l'énergie, sont d'une importance capitale pour la paix et la sécurité internationales.

Pour le Sénégal, l'actualité de **l'article 6 du Traité**, en particulier, mérite d'être rappelée avec force : il constitue la seule obligation juridiquement contraignante et fondée sur un traité qui engage les États à poursuivre, de bonne foi, des négociations sur des mesures efficaces relatives au désarmement nucléaire. Cette obligation n'est pas facultative. Elle n'est pas conditionnelle. Elle est le cœur battant du Traité, et sa mise en œuvre demeure, plus

de cinquante ans après l'entrée en vigueur du TNP, une exigence morale et juridique à laquelle la communauté internationale ne saurait se dérober.

La non-prolifération tant horizontale que verticale est d'une égale importance pour le Sénégal. Il est crucial de préserver le Plan d'action global commun sur le nucléaire iranien et les accords sur la limitation des armements stratégiques offensifs en Europe, tout comme il est important de poursuivre les pourparlers sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Monsieur le président,

Les rédacteurs du TNP avaient bien conscience que pour être complète et efficace, la lutte contre la prolifération des armes nucléaires doit être combinée à la promotion et au soutien à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

C'est pourquoi, nous invitons les Parties au Traité à remplir pleinement leur engagement au titre de **l'article 5**, à prendre les mesures appropriées pour assurer que les avantages pouvant découler des applications pacifiques du nucléaire soient accessibles sur une base non discriminatoire, à un coût aussi réduit que possible et sans frais pour la recherche et la mise au point.

L'atome pour la paix n'est pas un slogan vide. Il est l'énergie de toutes les applications civiles de l'atome, particulièrement dans la gestion des ressources en eau, la planification énergétique, l'amélioration de la productivité agricole

et de l'alimentation, le développement de l'élevage, la lutte contre la malnutrition, la prise en charge des maladies non transmissibles, la conservation des sols, la lutte anti acridienne etc.

Monsieur le Président,

Il est alors urgent d'assurer un équilibre entre la non-prolifération, le désarmement et la promotion des utilisations pacifiques de l'énergie et des technologies nucléaires, si l'on veut parvenir à des progrès tangibles vers l'atteinte des objectifs nobles assignés au TNP.

C'est pourquoi il urge de ne pas laisser les débats figer par nos traditionnelles divergences, de faire montre d'une plus ferme volonté politique et un sens élevé de la responsabilité. Il importe surtout de réaffirmer notre foi commune au multilatéralisme et de replacer le désarmement et la non-prolifération au coeur de nos priorités.

Le Sénégal nourrit l'espoir que les États parties sauront surmonter leurs divergences pour adopter un document final substantiel et équilibré. Celui-ci devrait réaffirmer les trois piliers du Traité avec une égale vigueur, déterminer des mesures concrètes et assorties d'échéances pour la mise en œuvre de l'article VI, réaffirmer le droit inaliénable de tous les États parties aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, et tracer une voie crédible vers la généralisation des zones exemptes d'armes

nucléaires, particulier la création d'une telle zone au Moyen-Orient, conformément à la résolution de 1995.

Nous espérons également que cette Conférence saura envoyer un message clair. Celui d'une communauté internationale qui n'a pas renoncé à l'idéal d'un monde débarrassé des armes nucléaires, et d'institutions multilatérales toujours capables de produire des résultats concrets au service de la paix

Ensemble, faisons de cette Conférence un tournant. Ensemble, redonnons au TNP la vitalité et la crédibilité qu'il mérite. Ensemble, œuvrons pour un monde plus sûr, plus juste, et définitivement libéré de la menace nucléaire

Monsieur le Président,

Pour conclure, permettez-moi de réaffirmer l'attachement du Sénégal au TNP ainsi qu'à l'ensemble des instruments de maîtrise de ces armes, y compris au Traité de Pélingaba.

La délégation du Sénégal se tient également prête à travailler avec toutes les délégations dans un esprit de dialogue constructif, de flexibilité et de compromis pour que cette conférence soit couronnée d'un succès éclatant.

Je vous remercie.